

## Conditions d'admission

*Etudiant* ayant acquis un niveau Bac+2 (L2, BTS, classes préparatoires, DUT, etc.) souhaitant acquérir une double compétence ou approfondir ses connaissances en informatique.

*Salarié* bénéficiant d'un CIF ou *demandeur d'emploi* sur financements spécifiques (*nous contacter*).

Le nombre de places offertes est d'environ 25 par année universitaire.

L'admission se fait sur dossier téléchargeable :

<http://www.iut-mpy.net>

## Calendrier d'inscription

### **Première phase de candidature :**

- Dépôt des candidatures du 1/03/2014 au 15/06/2014
- Envoi du dossier avant le 20/06/2014
- Publication des résultats à partir du 26/06/2014

### **Deuxième phase de candidature :**

- Dépôt des candidatures du 26/06/2014 au 1/09/2014 en fonction des places disponibles.
- Publication des résultats au fur et à mesure de l'examen individuel des dossiers.

## Contacts :

**Christine JULIEN**

IUT Paul Sabatier  
Département Informatique  
133 B Avenue de Ranguel  
BP 67701 31077 Toulouse Cedex 4

tél : 05 62 25 88 08

mél : [christine.julien@iut-tlse3.fr](mailto:christine.julien@iut-tlse3.fr)

site : <http://portail.info.iut-tlse3.fr>



# Département Informatique

**DUT en 1 an :**  
Parcours Intensif « Année Spéciale »

Le DUT... « Année  
Spéciale », un accélérateur  
de compétences !



## Présentation de la formation

Cette formation qui amène au DUT Informatique en 1 an met l'accent sur les matières informatiques pendant 700 heures : Algorithmique & Programmation, Outils & Méthodes du Génie Logiciel et Systèmes & Réseaux. Des matières complémentaires sont dispensées pendant 300 heures. Elles concernent les Mathématiques, l'Économie & la Gestion des Organisations, l'Anglais et l'Expression – Communication.

## Organisation de la formation

L'année d'étude se déroule sur 2 semestres (environ 35 heures par semaine).

Un stage en entreprise pendant l'été vient clore la formation. Il dure 10 à 12 semaines et peut être effectué en France ou à l'étranger.

## Compétences visées

- Programmation
- Administration de Systèmes et Réseaux
- Analyse et Conception de Systèmes d'Information
- Administration et Gestion de Bases de Données

## Les métiers

Les métiers clés à la sortie de **l'Année Spéciale** plus connus sous le terme « Technicien supérieur des métiers de l'informatique » regroupent :

- Administrateur de réseaux,
- Technicien de micro-ordinateurs et réseaux,
- Technicien de maintenance,
- Développeur d'applications,
- Administrateur de bases de données,
- Concepteurs de systèmes d'information
- ...

## Et après ?

La poursuite d'études après le diplôme concerne une majorité des étudiants. Elle s'inscrit dans la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) :

- En licence professionnelle L3
- Vers une L3 universitaire pouvant déboucher sur un master (M1, M2 professionnel ou M2 Recherche)
- En école d'ingénieur (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ...)
- En licence à l'étranger dans certaines universités (Québec, Angleterre, Ecosse, Irlande, Australie, etc.). Consulter le site <http://ri.info.iut-tlse3.fr> pour plus d'informations.